



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## SABOTAGE DU BARRAGE DE KAKHOVKA

Question au Gouvernement n° 947

Texte de la question

### SABOTAGE DU BARRAGE DE KAKHOVKA

**Mme la présidente.** La parole est à M. Emmanuel Mandon.

**M. Emmanuel Mandon.** Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires étrangères. Cette nuit, en Ukraine, un sabotage a partiellement détruit une infrastructure civile majeure : le barrage hydroélectrique de Kakhovka. À l'instant où je vous parle, les conséquences de ce crime de guerre sont déjà tragiques : des villes et villages engloutis par les eaux, des dizaines de milliers d'Ukrainiens luttant pour leur survie, la centrale de Zaporijjia, menacée de surchauffe, surveillée de très près par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), enfin la perspective, dans plusieurs régions, d'une catastrophe écologique sans précédent. Madame la ministre, pourriez-vous nous communiquer les dernières informations dont vous disposez ? Avons-nous une idée précise de l'aide d'urgence que notre pays pourrait apporter à nos amis ukrainiens ?

Cet événement nous rappelle que Vladimir Poutine crée le chaos qu'il avait annoncé, recourant systématiquement à la terreur, à la politique de la terre brûlée – ou plutôt, ici, inondée. Au seizième mois d'un conflit de haute intensité qui s'enlise, s'élargit, connaît une constante escalade des destructions et des menaces, nous allons de sidération en sidération. Par la voix du président du Conseil européen, Charles Michel, l'Union européenne a affirmé ce matin que la Russie devrait rendre des comptes. Dans ce contexte effrayant, pourriez-vous nous préciser, madame la ministre, si la France compte prendre de nouvelles initiatives diplomatiques visant à dénoncer l'action criminelle de la Russie et à la placer face à ses responsabilités devant l'histoire ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et RE. – M. Julien Bayou applaudit également.)*

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Monsieur le député, vous avez raison : un nouveau seuil a été franchi avec la destruction partielle du barrage de Kakhovka. Il s'agit évidemment là d'un acte grave, odieux, inexcusable, qui aura des conséquences sur la vie de milliers et de milliers d'Ukrainiens déjà meurtris par la guerre, qu'il a fallu évacuer. De surcroît, il met en danger l'environnement, les récoltes, et se révèle irresponsable, puisqu'il menace la sécurité de la centrale nucléaire civile de Zaporijjia. Le directeur général de l'AIEA, avec qui nous sommes en contact, nous a confirmé le caractère très préoccupant de la situation ; tout en nous faisant savoir que le pire avait pour l'heure été évité, il reste inquiet, craignant une dégradation qui pourrait être rapide.

Par ailleurs, vous n'ignorez pas que l'Ukraine a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies. Alors que la Russie cherche à semer le doute sur l'origine du sabotage, nous ne devons pas perdre de vue un simple fait : c'est elle et elle seule qui porte la responsabilité de cette situation, qui a engagé cette guerre, qui bombarde, qui tue, qui détruit des infrastructures civiles en vue de servir son projet impérialiste

autant qu'illégal. Aussi lucides que déterminés, la France et ses partenaires continueront de condamner les exactions qu'elle commet, de lui demander des comptes et d'accélérer leur soutien militaire à l'Ukraine, afin que l'agression russe ne soit pas récompensée et qu'une paix juste et durable puisse être établie le moment venu.  
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Emmanuel Mandon](#)

**Circonscription** : Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 947

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 juin 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juin 2023